

CHRISTIAN DUBÉ EST INCAPABLE

DE FAIRE RESPECTER SA PROPRE LOI SUR LE VAPOTAGE DANS SON COMTÉ



En octobre dernier, notre député et ministre de la Santé, Christian Dubé, a interdit la vente de saveurs dans les produits de vapotage.

Et bien saviez-vous qu'ici même, dans son propre comté, toutes les boutiques de vapotage vendent encore des produits contenant des saveurs !

Cette situation est injuste, frustrante et préoccupante pour les tabagies du Québec.

M. Dubé, qu'attendez-vous pour envoyer vos inspecteurs sur le terrain, mettre ces boutiques à l'ordre et leur donner des contraventions.

Si vous n'êtes même pas capable de faire respecter une loi aussi simple, les Québécois ont de quoi s'inquiéter de la mise en œuvre de votre réforme de la santé.

Regroupement des _____
TABAGIES
du Québec

www.tabagies.com